

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



MINISTRE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

CABINET

DECLARATION
JOURNEE MONDIALE DE LA LUTTE
CONTRE LA TRAITE DES ETRES
HUMAINS

THEME : « Utilisation et abus de la technologie. »

30 JUILLET 2022
(DALOA)

Ivoiriennes, Ivoiriens,
Chers (ères) compatriotes,

En ce jour du 30 Juillet 2022, la Côte d'Ivoire célèbre à l'instar des autres pays du monde entier la 10^{ème} édition de la Journée Mondiale de la Lutte contre la Traite des Êtres Humains.

Instituée par la Résolution 68/192 de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2013, cette journée plus qu'une commémoration, est d'une part le lieu de faire prendre conscience d'un problème bien souvent invisible mais toujours présent dans nos sociétés et d'autre part de faire connaître le sort des victimes de ce crime et favoriser par la même occasion, la promotion et la protection de leurs droits.

La traite des Êtres des Humains communément appelée Traite des Personnes est une forme moderne d'esclavage. C'est un crime odieux qui se nourrit des difficultés économiques, des inégalités, de l'instabilité, des conflits, de la vulnérabilité et du désespoir des personnes défavorisées.

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers (ères) compatriotes,

Le phénomène de la traite des personnes prend à travers le monde entier et spécifiquement dans la Sous-Région Ouest africaine, des proportions alarmantes car tous les Etats africains en sont affectés, dans un schéma de traite transfrontalière circulaire, soit en tant que pays d'origine, soit de transit ou de destination avec pour principale cible les femmes et les enfants.

L'avènement de la pandémie de la COVID-19 a de plus révélé et exacerbé un bon nombre d'inégalités dans le monde, créant ainsi de nouveaux obstacles sur la voie de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette nouvelle donne a malheureusement exposé davantage des millions de personnes qui sont aujourd'hui l'objet de traite à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé, de mariage forcé et d'autres crimes.

Face à ce phénomène, des initiatives multilatérales ont permis de faire avancer les choses, notamment **la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée signée le 15 décembre 2000 et son Protocole additionnel**

visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

L'adoption en 2010 du Plan d'action mondial pour la lutte contre la traite des personnes, exhortant les Gouvernements à prendre des mesures concertées et concrètes pour contrer la traite des personnes.

L'adoption en 2012 des Objectifs de Développement Durable engageant les dirigeants à prendre des mesures immédiates et efficaces pour mettre fin au travail des enfants d'ici 2025, au travail forcé et à la traite des Êtres Humains d'ici 2030.

Pour marquer son engagement à la lutte contre le phénomène de la traite des personnes, la Côte d'Ivoire sous la houlette du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a pris des mesures vigoureuses qui se traduisent notamment par :

- **L'adoption de la loi N°2010-272 du 30 septembre 2010 portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des**

enfants et créant le Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail de l'enfant (CIM) ;

- **La création par décret N°2011-366 du 03 novembre 2011, d'un Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail de l'enfant (CNS) ;**
- **L'adoption de la loi N°2016-1111, du 08 décembre 2016, portant lutte contre la traite des personnes et créant le Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP) ;**
- **La prise du décret N°2017-227 du 13 avril 2017, portant attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes, présidé par Monsieur le Premier Ministre ;**
- **L'élaboration des stratégies nationales (2016-2020) et (2022-2025) de lutte contre la traite des personnes, assorties d'un plan d'action.**

Pour traduire en actions concrètes ces initiatives du Chef de l'Etat, le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté avec l'appui technique et financier des partenaires en l'occurrence l'Union Européenne (UE), Expertise France, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDDC), a :

- **renforcé les capacités de 99 Magistrats et 363 Officiers de la Police Judiciaire (OPJ) et Agents de la Police Judiciaire (APJ) sur la thématique de la Traite des Personnes et du Trafic Illicite de Migrants ;**
- **procédé à l'élaboration et à la validation du Mécanisme National de Référencement (MNR) et des Procédures Opérationnelles Standards (POS) de prise en charge des victimes de traite ;**

- **procédé à l'installation des Cellules Régionales de Lutte contre la Traite des Personnes dans les régions du Sud-Comoé, Gontougo et du Poro ;**
- **apporté son appui à la formation de 157 Diplomates et assimilés sur les problématiques de la Traite des Personnes et du Trafic Illicite des Migrants ;**
- **effectué la prise en charge holistique de 2 165 victimes de traite à ce jour.**

A cela s'ajoute le renforcement de la coopération internationale et sous-régionale avec des pays tels que la Tunisie, le Ghana, le Nigéria et le Libéria dans le cadre de la protection et de la prise en charge des victimes de traite.

Toutes ces actions menées et les résultats obtenus en termes d'engagements et de promesses concrètes ne l'auraient pas été sans une volonté politique clairement affirmée de dresser en Côte d'Ivoire, un

rempart solide qui fait échec aux trafiquants d'Êtres Humains.

C'est pourquoi, je voudrais rendre un hommage particulier au Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et son épouse Madame Dominique OUATTARA qui, sans relâche, apportent leur soutien indéfectible à toutes les structures de lutte contre ce fléau dévastateur qu'est la traite des personnes.

Je voudrais également dire ma gratitude à Monsieur le Premier Ministre son Excellence Monsieur ACHI Patrick, pour sa disponibilité dans ce combat contre ce fléau.

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers (ères) compatriotes,

La célébration de l'édition 2022 de la Journée Mondiale de la Lutte contre la Traite des Êtres Humains placée sous le thème : « **Utilisation et abus de la technologie** » interpelle toutes les forces vives de notre nation.

En effet, face à ces mesures de coercition, les trafiquants d'Êtres Humains redoublent d'ingéniosité pour appâter leurs proies au moyen de Technologies de l'Information et de Communication en l'occurrence les plateformes de réseaux sociaux. L'intérêt grandissant de la jeunesse pour ces nouvelles voies de communication et les leurres qu'ils présentent à travers des images ou des informations tronquées, sont des moyens exploités par leurs bourreaux pour mieux les tromper.

Voilà chers compatriotes un nouveau défi qu'ensemble nous devons relever pour protéger aussi bien la jeunesse que les femmes et les enfants qui représentent la frange de la population la plus exposée au trafic d'Êtres Humains.

C'est pourquoi l'Etat de Côte d'Ivoire désireux de sensibiliser le public aussi bien sur la situation des victimes de traite que sur les conséquences de l'utilisation abusive des réseaux sociaux en matière de Traite des Êtres Humains, contribue à la campagne « **Cœur bleu** » initiée par les Nations Unies et qui encourage les États à s'impliquer et à soutenir la lutte contre la traite des Êtres Humains.

A cet effet, la synergie des actions des Ministères techniques, membres du Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP), des partenaires techniques et financiers, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des Organisations de la société civile (OSC), des leaders de jeunesse et de toutes les bonnes volontés permettra de mener une lutte optimale contre la mutation du phénomène de traite. Nous ne devons négliger aucun moyen permettant d'atteindre ce but.

Unissons donc nos forces pour une action concertée d'envergure afin d'ouvrir des perspectives nouvelles dépourvues de toute forme de traite pour une Côte d'Ivoire solidaire.

Je vous remercie !!!

Myss Belmonde DOGO